Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 43

Artikel: Le secret de Bernard : [suite]
Autor: Deslys, Ch.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185946

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que le beau-père est toujours épargné? Ne serait-ce point parce que le beau-père, en homme qui fut lui-même un coquin de gendre, devient facilement le camarade, l'associé, le complice de celui dont la belle-mère est le juge ?

En outre, si le gendre a une belle-mère, la bru en a une également. Mais le nom de belle-mère semble exclusivement réservé à la mère de la fille, à l'exclusion de la mère du mari. C'est pour la première que sont réservés tous les quolibets, sarcasmes, épigrammes, caricatures, couplets de vaudeville, etc., etc. Avons-nous besoin de tirer la conclusion ? Elle s'impose d'elle-même, et nous la formulerons dans cet autre axiome : « La mauvaise réputation des belles-mères est un bruit que les gendres font courir. »

Et il est probable qu'ils ont leurs raisons, n'est-ce pas ?

C'est absolument le procédé du criminel qui a pris toutes ses précautions d'avance pour égarer les soupçons de la justice sur une fausse piste, en substituant un innocent à sa place. En règle générale, je ne veux pas dire absolue, toute sortie préméditée contre les belles-mères, si elle n'émane point d'un célibataire badaud qui se borne à répéter ce qu'on dit autour de lui, émane d'un gendre aigri comme le coupable contre le gendarme. Toute récrimination contre les belles-mères équivaut à un aveu.

Je ne prétends pas, d'ailleurs, tracer de la belle-mère une apologie sans réserve, ni qu'il soit inutile de lui rappeler de temps à autre le mot de Talleyrand : « Surtout, pas de zèle ! »

Je ne conteste pas non plus que le changement à vue entre la belle-mère avant et la belle-mère après le mariage n'offre bien souvent un contraste comparable aux antithèses les plus tranchées de M. Victor Hugo. Avant, la belle-mère classique voit généralement en son gendre futur le modèle de toutes les vertus; après, elle y découvre le modèle de tous les vices. Mais est-ce uniquement sa faute ?

Gendres, répondez !

La main sur la conscience, oseriez-vous jurer devant Dieu et devant les hommes que vous êtes restés vous-mêmes, après, ce que vous étiez, ou du moins ce que vous sembliez être avant ? Vous vous plaignez avec amertume qu'on se montre si pressé de reprendre ce qu'on avait été si joyeux de donner, et qu'ayant été tout sucre et tout miel quand il s'agissait de se débarrasser d'un ange chéri, une fois cette importante opération terminée, le miel se change en fiel et le sucre en absinthe. Mais vous-mêmes, n'étiez-vous pas tout miel aussi quand il s'agissait de conquérir cet ange, dont vous ne teniez pas moins à vous enrichir que sa mère à s'en séparer ? Etes-vous bien sûr de vous être montré sans voile, de n'avoir point gardé vos défauts pour l'intimité du ménage, en ne laissant voir que vos qualités les plus séduisantes ; de n'avoir pas hermétiquement fermé aux investigations indiscrètes de la belle-mère les coulisses de votre caractère et les troisièmes dessous de votre vie ? Vous pourrez vous plaindre d'avoir été trompé, à la condition de n'avoir pas trompé vous-même. Gendre qui voyez si bien la paille, prenez garde, vous avez une poutre dans l'œil, mon ami.

L'homme n'est pas parfait, la belle-mère non plus. Celle qui n'est qu'agaçante est une perle, dites-vous ; mais, pourrait-elle vous répondre, le gendre qui n'est qu'insupportable est un trésor. Croyez-moi, confrères, vous n'auriez probablement pas grand'chose à gagner à la comparaison. Soyez prudents en vos attaques ! S'il s'agit de prêcher une réforme, rien de mieux. Mais que le prédicateur commence. A vous l'honneur ; vous êtes jeunes et vous avez le temps devant vous. Messieurs les gendres, passez les premiers ! »

Lo sordiau et lo bornican.

On pourro diablio dè lulu étâi sor coum' on toupin. On avâi bio lâi ruailâ âi z'orolliès, n'oïessâi rein et l'étâi d'obedzi d'avâi on cornet, que cein resseimbliè âo gros bet de 'na clérinetta âo de 'na trompetta, appondu à n'on fétu ein goma, et quand volliâvè oûre cein qu'on lâi desâi, fourrâvè lo fétu dein se n'orollie et lâi faillâi dévezâ pè lô bet dè clérinetta. Dinsè, poivè onco oûre on bocon.

On dzon que cé pourro coo avâi fauta dè lacé po férè lo café, ye s'ein va avoué on pot vai on lacéli po ein atsetâ.

— Porriâ-vo m'ein bailli po 20 centimes, se lâi fâ ?

Et sè met lo cornet à l'orollie ein sè cllieinneint on bocon po que lo lacéli lâi pouéssè repondrè. Mâ lo lacéli étâi on bornican que vâyâi tot justo po sè conduirè. L'avâi bin oïu que l'autro lâi démandavè po 20 centimes dè lacé, mâ quand vâi lo cornet, ye crâi que l'est on eimbochâo qu'on lâi preseintè, et hardi, vaissè lo lacé dedein. Ma fâi lo lacé sè met à colâ dein l'orollie, râzè su lo cotson que lo sordiau bintout tot mou sè met à dzevatâ et à einsurtâ l'autro. Lo bornican que cheint son lacé que sè tonmè et qu'oû l'autro que lâi dit dâi gros mots, pousè son bidon et eimpougnè lo sordiau pè lo cou, que l'a faillu lè séparâ, sein quiet on sâ pas trâo cein que sarâi arrevâ.

Le secret de Bernard. 2

Des mois se passèrent. — Enfin, la bonne nouvelle arriva. Je partis, je courus à l'adresse indiquée. C'était le soir. J'entrai d'abord chez la concierge ; je la fis causer, tout tremblant que ses réponses ne fussent pas telles que je les désirais...

Elles dépassèrent toutes mes espérances. Mme Bernard, — elle se faisait appeler ainsi, — Mme Bernard était une jeune veuve sans reproche, une admirable mère. Sa lampe, allumée jusqu'au milieu de la nuit, attestait la persistance de son travail. Chaque matin, en allant à l'ouvrage elle conduisait son enfant à la salle d'asile et l'en ramenait chaque soir. Elle l'adorait. Tout pour lui ! Jamais une distraction, pas une visite. La vertu même. « Et si douce ! et si bonne ! et si triste ! Tenez, plutôt, monsieur... la voici ! »

Deux noires silhouettes se dessinèrent sur le fond grisâtre